

# Annonces Légales

DRCI/BREC R02-2024-12-31-00002

Arrêté fixant la liste des supports habilités à recevoir  
des annonces judiciaires et légales pour l'année 2025 en Martinique

## TRIBUNAUX

FI32756

### TRIBUNAL JUDICIAIRE DE FORT DE FRANCE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT  
PRONONCANT LA CONVERSION  
DU REDRESSEMENT  
EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

AFFAIRE : N° RG 25/00055 - N°  
Portalis DB3X-W-B7J-TIQXY

Le 23 Septembre 2025, le Tribunal judiciaire de FORT DE FRANCE a prononcé la conversion du redressement en liquidateur judiciaire à l'égard de :

**L'ASSOCIATION HARMONIE  
D'ACCUEIL DE LOISIRS EDUCATIF  
ET D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE**

Chez Monsieur Pascal CIDOLIT  
Bât Ignorelle - 10 Résidence Mona Lisa

Quartier Chapelle  
97212 SAINT-JOSEPH  
SIREN : 899 971 790

Activité : Centre de Loisir  
Date de la Cessation des paiements :  
23/12/2023

\* juge commissaire titulaire : **Monsieur Sébastien CARPENTIER**, Juge au TJ de FORT DE FRANCE,

\* mandataire judiciaire :  
**La SCP BR&ASSOCIES, Représentée par Me Laura BES, en qualité de Mandataire Liquidateur**

Centre d'affaires Dillon-Valmenière -  
97200 FORT DE FRANCE

\*Met fin à la mission de l'administrateur judiciaire :

**LA SELARL AJILINK VALLERRAY  
ANDRE, Représentée par Me Leila VAL-  
LERAY**

141, Avenue Condorcet - 97200 FORT-  
DE-FRANCE

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

FI32757

### TRIBUNAL JUDICIAIRE DE FORT DE FRANCE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT  
PRONONCANT L'OUVERTURE  
DES OPERATIONS  
DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

AFFAIRE : N° RG 25/00045 - N°  
Portalis DB3X-W-B7J-TIP5F

Le 23 Septembre 2025, le Tribunal judiciaire de FORT DE FRANCE a prononcé l'ouverture des Opérations de la Liquidation Judiciaire à l'égard de :

**L'ASSOCIATION CARAIB'INSERT' CIE  
Zone France Dillon Stade  
10, Rue des Arts et Métiers  
97200 FORT-DE-FRANCE**

SIREN: 844 619 973

Activité: Gestion des ressources humaines  
Date de la Cessation des paiements :  
23/03/2024.

\* juge commissaire titulaire : **Monsieur Sébastien CARPENTIER**, Juge au TJ de FORT DE FRANCE

\* mandataire liquidateur :  
**LA SELAS ATOUMO MJ, Représentée par Me Gérald COQUILLE, en qualité de Mandataire Liquidateur**

2, Rue du Bâtonnier Hector André -  
Croix de Bellevue - 97200 FORT-DE-FRANCE.

\*Commissaire de Justice :  
**Maitre Isabelle PELAGE**,  
Commissaire de Justice

CHEMIN Hortensia - Quartier Mangot  
Vulcin - 97232 LE LAMENTIN

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

## ENQUÊTE PUBLIQUE

FI32703



### AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé de l'ouverture d'une enquête publique conformément à l'arrêté préfectoral n°R02-2025-09-09-00008 du 09 septembre 2025, relative à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité (DPMEC) du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune du Vauclin pour l'extension du périmètre de la carrière de la société d'exploitation de la carrière Paquemar (SECPA) sise au lieu-dit « Morne Jalouse » - Parcelles - T-663 et T-666 d'une superficie totale de 2,86 ha sur le territoire de la commune du Vauclin.

Cette enquête d'une durée de trente et un (31) jours consécutifs se déroulera du lundi 13 octobre 2025 au mercredi 12 novembre 2025 inclus, à la mairie du Vauclin, siège de l'enquête publique.

Monsieur Guy LAFONTAINE est désigné en qualité de commissaire enquêteur, par décision du tribunal administratif, n° E25000008 / 97 du 28 août 2025, pour encadrer et conduire l'enquête publique et siégera à la mairie du Vauclin, siège de l'enquête publique.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie du Vauclin aux dates et heures ci-après :

lundi 13 octobre 2025 - 08h00 -  
**Ouverture et permanence** - Mairie du Vauclin - Service « Urbanisme »

jeudi 16 octobre 2025 - 08h00 -  
**Permanence** - Mairie du Vauclin - Service « Urbanisme »

jeudi 23 octobre 2025 - 08h00 -  
**Permanence** - Mairie du Vauclin - Service « Urbanisme »

jeudi 30 octobre 2025 - 08h00 -  
**Permanence** - Mairie du Vauclin - Service « Urbanisme »

jeudi 6 novembre 2025 - 08h00 -  
**Permanence** - Mairie du Vauclin - Service « Urbanisme »

mercredi 12 novembre 2025 - 08h00 -  
**Permanence et Clôture** - Mairie du Vauclin - Service « Urbanisme »

Le dossier et les pièces qui l'accompagnent ainsi que les registres de l'enquête publique, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sont déposés à la mairie du Vauclin pendant le délai prévu à l'article 2 de l'arrêté susmentionné. Il est consultable à la mairie du Vauclin et également sur le site internet de la direction de l'environnement de l'aménagement et du logement (DEAL) à l'adresse ci-dessous : [www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/) « participation du public/enquêtes publiques 2025 ».

Le public peut prendre librement connaissance et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur les registres ouverts à cet effet, ou les adresser par courrier au commissaire enquêteur, à la mairie du Vauclin ou par mail à l'adresse ci-après, avant la clôture de l'enquête publique : [enquetes-publiques.deal972@developpement-durable.gouv.fr](mailto:enquetes-publiques.deal972@developpement-durable.gouv.fr). Ces observations seront annexées aux registres d'enquête publique.

La personne responsable du projet auprès de laquelle toutes informations pourront être demandées, est désignée ci-après : Madame Alexis CEFBER - Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) - Cheffe du service connaissance, urbanisme, bâtiments et aménagement (SCUBA)

Tél : 0596 59 58 01 - Port : 0696 36 27 03  
Mail : [alexis.cefber@developpement-durable.gouv.fr](mailto:alexis.cefber@developpement-durable.gouv.fr)

Les frais afférents à cette enquête publique (publicité dans les journaux, publicité sur le site, ainsi que les frais et les indemnités du commissaire enquêteur) sont à la charge de la DEAL - SCUBA.

Pendant un (1) an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la mairie du Vauclin et sur le site de la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) :

[www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/) « participation du public/enquêtes publiques 2025 ».

Le 15 septembre 2025

Pour le préfet de la Martinique

et par délégation

Le Directeur Adjoint

de l'Environnement

de l'Aménagement et du logement

Pierre Emmanuel VOS

Abonnez-vous

en

un clic

[www.lelegis.fr](http://www.lelegis.fr)

Téléphone :

06 90 25 89 84

Mail :

[contact@lelegis.fr](mailto:contact@lelegis.fr)

Une annonce  
légale à publier  
en Martinique ?

Simple - Facile  
Paiement sécurisé

Votre attestation  
immédiatement  
dans  
votre boîte mail

24 H / 24

7 - Jours / 7

[www.lelegis.fr](http://www.lelegis.fr)